



Devenir assistant de service social en faveur des élèves

Écouter et accompagner les élèves en difficulté et leurs familles

- Accueillir et assister les élèves dans leurs difficultés personnelles, scolaires, familiales, matérielles
- Mobiliser les ressources, évaluer et suivre les situations
- Conseiller, prévenir et protéger les mineurs en danger
- Contribuer à des actions de prévention en direction des jeunes et de leur famille

ÉDUCATION NATIONALE
Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

Pourquoi pas vous ?

Cinq bonnes raisons de rejoindre l'académie de Rennes

- 1 Un métier qui a du sens, au service de notre jeunesse
- 2 Être autonome dans les missions, choisir les ressources et les partenaires
- 3 Concilier vie professionnelle et personnelle
- 4 Travailler en équipe dans un lieu qui rassemble
- 5 Élargir vos compétences, dynamiser votre parcours

Des possibilités de recrutement sans concours

Prérequis

- Diplôme d'État d'assistant de service social ou équivalent

Conditions de travail

- Contrat à durée déterminée
- 1 800 € net au départ pour un temps complet
- 75% du titre de transport remboursés dans la limite de 104,04€/mois
- Mutuelle

Les + de l'Éducation nationale

- Préau : loisirs, culture et sports à tarifs préférentiels
- Pass éducation : gratuité des musées et monuments nationaux

Passer un concours :

- Concours d'assistant de service social (Catégorie A)

En savoir plus sur les concours : www.ac-rennes.fr/concours-et-examens-de-personnels

S'informer : ce.ssa@ac-rennes.fr



Nos offres d'emploi

Retrouvez toutes nos offres d'emploi avec ou sans concours sur www.ac-rennes.fr/l-academie-recrute